

INFORMATIONS CONCERNANT LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 MAI 2022

MODALITES DE MISE A DISPOSITION ET DE CONSULTATION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE

Boulogne-Billancourt (France), le 3 mai 2022 – Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte d'Ipsen (Euronext : IPN ; ADR : IPSEY), qui se tiendra le mardi 24 mai 2022 à 15h00 (heure de Paris) aux Salons de l'Hôtel des Arts et Métiers, 9 bis avenue d'Iéna, 75116 Paris.

L'avis de réunion à l'Assemblée a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 15 avril 2022 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 6 mai 2022. Ces documents, ainsi que la Brochure de convocation (incluant notamment l'ordre du jour, les projets de résolutions et les modalités de participation et de vote), sont également disponibles sur le site Internet d'Ipsen à l'adresse suivante : www.ipsen.com, dans la rubrique Investisseurs / Assemblées Générales. Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Il sera proposé aux actionnaires d'approuver notamment les résolutions suivantes :

- Le versement d'un dividende de 1,20 euro par action au titre de l'exercice 2021, le détachement du coupon intervenant le 31 mai 2022 et le paiement du dividende le 2 juin 2022 ;
- Les renouvellements de mandat d'administrateur de la société Highrock S.à.r.l., de Monsieur Paul SEKHRI et de Monsieur Piet WIGERINCK pour une durée de 4 ans, ainsi que la ratification de la nomination provisoire de Madame Karen WITTS en qualité d'administrateur, maintenant le taux d'administrateurs indépendants au sein du Conseil d'administration à un tiers conformément au Code Afep-Medef et la proportion d'administrateurs de chaque sexe à plus de 40 % conformément à la loi (les administrateurs représentant les salariés n'étant pas comptabilisés pour établir ces pourcentages).

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société.

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, la Société pourrait être conduite à modifier les modalités de tenue et/ou de participation à l'Assemblée Générale du 24 mai 2022. Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la page dédiée à l'Assemblée Générale 2022 sur le site internet de la Société (www.ipsen.com, rubrique Investisseurs / Assemblée Générale) afin d'avoir accès à toutes les informations à jour concernant l'Assemblée Générale et les modalités définitives de participation.

Ipsen

Ipsen est un groupe biopharmaceutique mondial de taille moyenne focalisé sur des médicaments innovants en Oncologie, Maladies Rares et Neurosciences. Avec un chiffre d'affaires en Médecine de Spécialité de 2,6 milliards d'euros en 2021, Ipsen commercialise ses médicaments dans plus de 100 pays. Avec une stratégie basée sur l'innovation externe, la R&D d'Ipsen est focalisée sur ses plateformes technologiques différenciées et innovantes situées au cœur des clusters mondiaux de la recherche biotechnologique ou en sciences de la vie (Paris-Saclay, France ; Oxford, UK ; Cambridge, US ; Shanghai, Chine). Le Groupe rassemble pour son activité en Médecine de Spécialité plus de 4 500 collaborateurs dans le monde. Ipsen est coté en bourse à Paris (Euronext : IPN) et aux États-Unis à travers un programme d'American Depositary Receipt (ADR : IPSEY) sponsorisé de niveau I. Pour plus d'informations sur Ipsen, consultez www.ipsen.com.